

Lurbinectedin

Spécialité(s) pharmaceutique(s)

Lurbinectedin, 4 mg, poudre pour solution pour perfusion

Substance active

Lurbinectedine

Laboratoire

PharmaMar

AMM

Documents de référence dans le cadre de l'AMM

Indication(s) dans ce cadre

Documents de référence dans ce cadre

Suivi des patients

Base publique du médicament

Titulaire (s)

Critères d'octroi

Indications

Code(s) CIP

Documents de référence

Lire aussi

Autres informations

Données d'inclusion

Résumé de rapport de synthèse périodique

Autorisation d'accès compassionnel (AAC)

Lurbinectedin, 4 mg, poudre pour solution pour perfusion

Critères d'octroi

- Cancer Bronchique à Petites Cellules (CBPC) avancé ayant progressé après chimiothérapie à base de sels de platine.
- Carcinome neuro-endocrinien ayant progressé après chimiothérapie à base de sels de platine.

- Pour les autres indications, justifier la demande.

Autres informations

- Prescription réservée aux spécialistes en oncologie ou aux médecins compétents en cancérologie.
- Ce médicament est réservé à l'usage hospitalier.

 Consulter le RCP-FDA (version du 07/2023)  AAC Lurbinectedin - PUT-SP (22/01/2025)

Faire une demande d'AAC (autorisation d'accès compassionnel)

Se connecter à e-Saturne pour faire une demande d'AAC

En cas d'indisponibilité d'e-Saturne

Toutes vos demandes **concernant un support informatique de l'application e-saturne** doivent désormais passer par le formulaire dédié


Autorisation d'accès précoce (AAP)

Azepzelca 4 mg, poudre pour solution à diluer pour perfusion (Lurbinectedine)

Indication de l'AAP refusée le 23/04/2026

En association avec l'atézolizumab dans le traitement d'entretien des patients adultes atteints d'un cancer du poumon à petites cellules étendu (CBPC-SE) dont la maladie n'a pas progressé après un traitement d'induction de première intention par atézolizumab, carboplatine et étoposide.

- Consultez la décision de refus de la HAS du 23/04/2026

 Avis de l'ANSM du 09/04/2026 sur le médicament Zepzelca 4 mg, poudre pour solution à diluer pour perfusion dans le cadre d'une demande d'AAP (28/04/2026)